

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100123

N/REF : 27/08/2025 14H54 C:025979 I:31975
V/REF : 942704
V/Email reçu le Mercredi 27/08/2025 à 14H54

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0065
IMMEUBLE : LE MOLLARD -0065
327, RUE DE L'HOPITAL
(BÂT. A/B/C/D)
38140 RIVES

Fontaine, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: Lot 6-Menuiserie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 327 HOPITAL - LGT 103 AU 1ER ETAGE DE MME LE BRAS -
TEL*0649744822*
MOTIF : INTERVENIR POUR MISE EN JEU DE PORTE BLINDÉE QUI FROTTE AU SOL
2 PERS.
Donneur d'ordre : M. K. QUARTINI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/09/2025 A 17H00:
INTERVENTION IMPOSSIBLE, LA LOCATAIRE NE REpond PAS AU TELEPHONE ET PAS
DE NOM SUR L'INTERPHONE

LE 03/10/2025 A 15H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 103 DE MME LE BRAS AU 1ER ETAGE
REGLAGE DE LA PORTE CAR CELLE-CI FROTTE AU SOL
REGLAGE DES PAUMELLES
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DE LA PORTE - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 à 18H34 M. K. QUARTINI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100123

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN1001-Heure(s) Menuiser	3	49,88	49,88
1,00	MEN501-Mise en jeu menuiserie	4	34,87	34,87
TOTAL H.T.				84,75
T.V.A. a 10,00%				8,47
TOTAL T.T.C.En EURO				93,22

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN